



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

Affaire 17-010426

Société d'Economie Mixte Aménagement et Construction (SEMAC) – Désignation du représentant de la commune au sein des Assemblées Générales

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 26 mars 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 24

Absents : 04

Procurations : 01

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : Mhedi MAURER



LE MAIRE,

Johnny PAYET

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-cinq le **01 AVRIL** à **DIX-HUIT HEURES** le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUBE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOUR Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
PAYET Mickael 7^{ème} adjoint
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
JULIE Willy Conseiller Municipal
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roselyne Conseillère Municipale

PROCURATION(S) :

ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale à PAYET Johnny

Publicité faite le 08/04/2026

Accusé de réception en préfecture
974-219740065-20260401-DCM17-010426-DE
Date de télétransmission : 03/04/2026
Date de réception préfecture : 03/04/2026

Affaire 17-010426

Société d'Economie Mixte Aménagement et Construction (SEMAC) – Désignation du représentant de la commune au sein des Assemblées Générales

Vu, le CGCT, notamment son article L. 1524-5 ;

Vu, le code de commerce

Le Maire rappelle que la collectivité est actionnaire de la SEMAC et qu'à ce titre, elle dispose d'une représentation au sein des assemblées générales.

Suite aux élections municipales, il convient de procéder à la nomination de notre représentant permanent au sein des assemblées générales de la SEMAC en remplacement de M. Victorien JUSTINE.

Le Maire propose de désigner **Monsieur Bernard LEFLEM**, pour exercer cette fonction.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **DESIGNE** Monsieur Bernard LEFLEM pour assurer la représentation de la collectivité aux assemblées générale de la SEMAC,
- **AUTORISE** Monsieur Bernard LEFLEM à accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par les assemblées générales, notamment la présidence ou la fonction d'administrateur,
- **AUTORISE** Monsieur Bernard LEFLEM à percevoir de la SEMAC pour sa participation effective aux différentes instances suivantes une rémunération d'activité annuelle d'un montant maximum de 3 948 euros : conseil d'administration ; commission d'appel d'offres ; commission d'attribution de logements.
- **AUTORISE** Monsieur Bernard LEFLEM à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient lui être confiés par le conseil d'administration,
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document ou pièce se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

[Signature]
Johnny PAYET